



25 Rue Professeur Delvalle
06000 NICE
Tel:04.93.62.77.90
ce.0060040L@ac-nice.fr

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Objet :
**Fourniture d'équipements pour la section
Sellerie**

Document unique de consultation

Procédure de consultation : procédure adaptée ouverte passée en application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Date limite de réception des offres:

Le 17 avril 2024 à 12 heures

Le présent document comporte 11 pages numérotées de 1 à 11

Article 1 - Objet de la consultation

Ce marché a pour objet la fourniture, la livraison et l'installation de machines à coudre industrielles et d'une brodeuse pour l'atelier sellerie sur le site du Lycée Louis Pasteur. Ce marché revêt le caractère d'un achat.

Les prestations du marché font l'objet d'un lot unique décrit dans l'article 3. Les caractéristiques principales et techniques sont consignés en annexe 1 du présent document.

Article 2 – Conditions de la consultation

2.1 – Procédure :

Marché à procédure adaptée ouverte passée en application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

2.2- Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date limite de remise des offres.

1.3 – Durée du marché :

Le marché prend effet à sa date de notification. Il se termine avec l'exécution de son objet.

Article 3 – Décomposition en lots

Les prestations du marché font l'objet d'un lot unique décrites dans le cahier des clauses techniques joint au dossier de consultation car les prestations demandées ne permettent pas l'identification de prestations distinctes selon l'article 2113-10 du code de la commande publique.

La description du lot unique est disponible en annexe 1.

Article 4- Modalités d'exécution et pénalités de retard

La livraison, l'installation et la mise en service du matériel :

- seront réalisées entre le 24/06/24 et le 05/07/2024
- devront être effectuées au lycée Louis Pasteur dans l'atelier sellerie du RdC Haut du bâtiment principal. L'accès à l'atelier ne nécessite pas l'utilisation d'un monte charge. L'accès se fera par l'extérieur à l'arrière du bâtiment principal au parking du RdC Haut.

Les dates de livraison, d'installation et de mise en service sur lesquelles s'engage le fournisseur devront être clairement indiquées sur l'offre. Le non-respect de cette date pourra entraîner au choix du pouvoir adjudicateur la résiliation du marché ou des pénalités de 100 € TTC par jour calendaire de retard.

La mise en service comprend le raccordement des nouveaux appareils aux installations électriques existantes (système canalis). Pour se faire une visite sur place est souhaitable afin de reconnaître les lieux, les locaux où les prestations doivent se dérouler (Prendre contact avec le directeur délégué aux formations au 04.93.62.77.90 ou par mail cctx.0060040L@ac-nice.fr). Des photos pourront être envoyées à la demande.

Dépannages

Le titulaire assume pendant toute la durée de la garantie le(s) dépannage(s) permettant d'assurer le parfait fonctionnement des machines.

Tous les frais occasionnés par la mise en œuvre de ces dépannages notamment ceux liés aux déplacements de la main d'œuvre et au remplacement des pièces seront à la charge du titulaire.

Le dépannage des machines est effectué sur simple appel téléphonique de la part du directeur délégué aux formations.

Les dépannages seront effectués pendant les heures d'ouverture du lycée, c'est à dire entre 8h00 et 17h00 dans un délai de 5 jours ouvrables. Le non-respect de ce délai pourra entraîner des pénalités de 50 € TTC par jour calendaire de retard.

Article 5 — Contenu et présentation des offres

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux entreprises. Il est constitué du présent document. Une copie du présent dossier peut être demandée :

- Consultable à l'adresse : <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/140060/show>

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes dûment datées et signées :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail,
- Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément à l'article R2143-3.

En application de l'article R2143-4 du code de la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), rédigé obligatoirement en français, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 reproduit ci-dessus,

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public (formulaire NOTI 1) :

Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

- Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales datant de moins de six mois (article D8222-5-1 ° - a du code du travail).
- Une attestation sur l'honneur du dépôt auprès de l'administration fiscale, à la date de l'attestation, de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires (article D8222-5-1° - b du code du travail)
- Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois
- Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.
- Fiches techniques complètes des produits, descriptif complet et photos couleurs des produits, documentation, etc... La production des fiches techniques détaillées est un impératif pour juger de la valeur des offres. Les équipements de série devront être précisément détaillés ainsi que les accessoires mentionnés dans l'annexe 1.
- Les conditions de garantie, de livraison et d'intervention du SAV seront des critères importants de choix qui devront faire l'objet d'une attention particulière des fournisseurs et être détaillés dans l'offre.
- Un acte d'engagement signé reprenant et acceptant les éléments du présent document et détaillant précisément le prix HT et TTC ainsi que le détail des fournitures, descriptif précis et engagement ferme sur les délais de livraison.
- A ces documents pourra être joint tout autre document technique et/ou explicatif jugé utile par le candidat à la compréhension et à la présentation de son offre.

Article 6 — Options

SANS OBJET.

Article 7 — Condition d'envoi des offres

La transmission des offres doit être effectuée de façon dématérialisée via la plateforme :

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/140060/show>

La date limite de dépôt des offres est fixée au 17 avril 2024 à 12 h.

Copie de sauvegarde :

Conformément à l'article R2132-11 relatif aux marchés publics, les candidats qui transmettent leurs documents par voie électronique peuvent adresser à l'acheteur, sur support papier ou sur support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents établie selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie.

Attention : la copie de sauvegarde (scrupuleusement identique à l'offre électronique) doit être réceptionnée au plus tard à la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement.

Les candidats transmettront ce pli cacheté portant les mentions :

Lycée Louis Pasteur - Service Gestion
**« Copie de sauvegarde : Marché de fourniture de matériel de sellerie - NE PAS OUVRIR
PAR LE SERVICE DU COURRIER »**
25, Rue Professeur Delvalle
06 000 NICE

Article 8 – Jugement des offres

Pour le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, les critères suivants seront appliqués :

| Critère d'attribution | Pondération |
|---|-------------|
| Le prix | 40 % |
| La valeur technique des produits | 30 % |
| Le SAV – Conditions de garantie - les conditions de livraison, d'installation et de mise en service | 30 % |

Article 9 – Variantes

SANS OBJET.

Article 10 – Négociations

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les entreprises ayant présenté des offres. Cette négociation éventuelle concernera au maximum les trois premiers candidats classés en fonction des critères indiqués dans ce document.

Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix et / ou les modalités techniques ainsi que les quantités.

Les négociations pourront être menées par courriel, ou, si nécessaire, donner lieu à une ou plusieurs rencontres de chacun des candidats invités à négocier, ces rencontres faisant l'objet d'un relevé écrit des conclusions, garantissant la traçabilité des échanges intervenus.

Toute proposition complémentaire ou modificative de l'offre de base devra être transmise par courriel au pouvoir adjudicateur et ce dans le délai fixé par l'écrit invitant le candidat à améliorer son offre. Dans le cas où le montant total de l'offre serait modifié, la nouvelle proposition devra inclure un nouvel acte d'engagement.

Chaque candidat est libre de se retirer de la négociation à tout moment. Il est tenu toutefois d'informer le pouvoir adjudicateur.

A l'achèvement de la négociation, l'ensemble des offres modifiées ou non, sera présenté au pouvoir adjudicateur et fera l'objet d'un dernier classement. Le candidat le mieux classé sera déclaré attributaire du marché.

L'acheteur public pourra, s'il y a lieu, déclarer la négociation sans suite.

Le pouvoir adjudicateur peut décider de renoncer à la négociation et attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Article 11 – Signature de l'acte d'engagement

Le candidat doit signer l'acte d'engagement lors du dépôt de l'offre.

Article 12 – Renseignements complémentaires

Les candidats peuvent obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, en indiquant **en objet « MAPA Sellerie »** en s'adressant à :

Renseignements d'ordre administratif :

Secrétaire Générale de l'EPL - Mme ACQUILINA Aurore
Standard : 04.93.62.77.90
E-mail : gestionnaire.0060040L@ac-nice.fr

Renseignements d'ordre technique :

Directeur Délégué aux Formations – M. LABADIE Nicolas
Standard : 04.93.62.77.90
E-mail : cdtx.0060040I@ac-nice.fr

Article 13 — Modalités financières

Détermination des prix :

Les prix proposés sont fermes et sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport jusqu'au lieu de livraison à l'installation et la mise en service.

Modalités de règlement :

Le délai applicable de paiement des factures sera un délai maximum autorisé réglementairement, à savoir trente jours à compter de la date de réception de la facture ou du service fait effectif de la prestation.

La facture devra comporter les indications suivantes :

- La référence au présent marché,
- Le nom et l'adresse complète du service destinataire des prestations,
- Le numéro de compte bancaire ou postal du titulaire, tel qu'il est précisé dans l'acte d'engagement.

La facture sera déposée sur le portail Chorus Pro : le n° SIRET d'identification de la structure est le 190 600 403 00017

Pas de nécessité d'un code service.

Sont désignés pour les règlements :

- Ordonnateur : Madame Nathalie Garrigues, proviseure du lycée Louis Pasteur à NICE.
- Agent comptable assignataire des paiements : Monsieur Régis Hoyer

Article 14 – Avances

SANS OBJET.

Article 15 — Déclaration sans suite

Pour un motif d'intérêt général motivé, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure. La déclaration sans suite peut intervenir à tout moment de la procédure jusqu'à la signature du marché, et ce sans délai, même si ce dernier a été attribué. Le candidat retenu, quand bien même le marché lui est attribué, ne peut prétendre à aucune indemnité compensatoire en raison de l'absence de droit acquis à la signature du contrat.

Article 16 — Conditions de résiliation

Le marché peut être résilié par l'établissement en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles R2143-6 et suivants, et R2144-7 du Code de la Commande Publique ou du refus de produire les pièces prévues aux articles D 8222-5, D 8222-7 et D 8222-8 du code du travail.

En outre, l'Etablissement pourra résilier le marché sans indemnité aux torts du Prestataire, en cours d'exécution, par décision avec date d'effet (envoyé en recommandé avec accusé de réception) si après mise en demeure du Prestataire assortie d'un délai, des défauts constatés n'étaient pas corrigés. Après expiration ou résiliation du marché, les deux parties restent tenues d'honorer les obligations contractées.

Article 17 : Instance chargée des procédures de recours.

La juridiction compétente en premier ressort est le Tribunal administratif de Nice.

ACTE D'ENGAGEMENT

NOM DU CANDIDAT :

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de : (intitulé complet et forme juridique de la société) :
.....

Domiciliée à :

N° de téléphone : E-Mail :

ayant son siège social à :(adresse complète) :

Immatriculation à l'INSEE :

- N° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent du document unique de consultation avec son annexe 1, que je déclare accepter sans modifications ni réserves.

Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus par le Code de la commande publique.

1°) M'engage, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, au prix défini dans l'annexe 1.

Mon offre me lie pour la durée de validité des offres indiquée à l'article 2.2, soit 120 jours.

2°) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

3°) Demande que l'Administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant (joindre un RIB original) :

- Bénéficiaire :
- Etablissement tenant le compte du bénéficiaire : IBAN :
- BIC :

A Le

Signataire (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et cachet de la société

Nom du signataire :

ANNEXE 1

| Désignation | Caractéristiques techniques | Quantité | P.U.H.T. | Montant H.T |
|--|---|----------|----------|-------------|
| Piqueuses plate triple entraînement 1 Aiguille | <p>Fourniture et installation de quatre piqueuses plates triple entraînement de type DURKOPP ADLER 667180010 ou équivalent avec pour caractéristiques techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage sous bras : 335 x 125 mm - Crochet horizontal, cannette grosse capacité (large) - Coupe fil : Non - Marche arrière manuelle - Relevée du pied mécanique par genouillère - Réglage hauteur des pieds avec molette - Réglage longueur des points avec molette - Moteur positionneur renforcé 220V silencieux - Vitesse de couture : 3000 points par minute - Type de point : noué (301) - Longueur max du point : 9mm - Système d'aiguilles : 134-35 - Grosseur d'aiguilles : 80-150 nm - Table avec bâti renforcé sur roulettes <p><u>Accessoires pour chaque machine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 Aiguilles - 10 canettes - 1 Lampe led (avec changement de plaque led possible) - Jeu de pieds presseurs : demi-pieds droite et gauche + pied passepoil | 4 | | |
| Piqueuse plate triple entraînement 1 aiguille GRAND BRAS | <p>Fourniture et installation d'une piqueuse plate triple entraînement grand bras de type DURKOPP ADLER 867190040-70 ou équivalent avec pour caractéristiques techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage sous bras : 700 x 125 mm - Crochet à axe vertical type XXL - Coupe fil : Non - Marche arrière pneumatique - Relevée du pied pneumatique - Réglage hauteur des pieds avec molette - Réglage longueur des points avec molette - Moteur positionneur renforcé 220V silencieux <p style="text-align: right;"><i>Suite ... Voir page suivante</i></p> | | | |

| Désignation | Caractéristiques techniques | Quantité | P.U.H.T. | Montant H.T |
|--|---|----------|----------|-------------|
| <p>Piqueuse plate triple entraînement 1 aiguille GRAND BRAS (Suite)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse de couture : 3000 points par minute - Type de point : noué (301) - Longueur max du point : 12 mm - Système d'aiguilles : 134-35 - Grosseur d'aiguilles : 90-180 nm - Table avec bâti renforcé sur roulettes <p><u>Accessoires pour chaque machine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 Aiguilles - 10 canettes - 1 Lampe led (avec changement de plaque led possible) - Jeu de pieds presseurs : demi-pieds droite et gauche + pied passepoil | 1 | | |
| <p>Piqueuse triple entraînement 1 aiguille CANON</p> | <p>Fourniture et installation d'une piqueuse triple entraînement grand bras de type DURKOPP ADLER 669180010 ou équivalent avec pour caractéristiques techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage sous bras : 335 x 125 mm - Diamètre du bras 50 mm - Crochet horizontal grande capacité - Coupe fil : Non - Marche arrière manuelle - Relevée du pied mécanique par genouillère - Réglage hauteur des pieds avec molette - Réglage longueur des points avec molette - Moteur positionneur renforcé 220V silencieux - Vitesse de couture : 3000 points par minute - Type de point : noué (301) - Longueur max du point : 9 mm - Système d'aiguilles : 134-35 - Grosseur d'aiguilles : 100-150 nm - Table avec planchette amovible et bâti renforcé sur roulettes y c tablette pour travail à plat. <p><u>Accessoires pour chaque machine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 Aiguilles - 10 canettes - 1 Lampe led (avec changement de plaque led possible) - Jeu de pieds presseurs : double pied plat + demi-pieds droite et gauche | 1 | | |

| Désignation | Caractéristiques techniques | Quantité | P.U.H.T. | Montant H.T |
|--------------------------|---|----------------|----------|-------------|
| Brodeuse 10 aiguilles | Fourniture et installation d'une brodeuse de type BROTHER PR-1055X ou équivalent avec pour principales caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> - 10 Aiguilles / 10 Couleurs - Champ de broderie maxi de 360 x 200 mm - Vitesse de broderie 1000 points par minute - Positionnement de la broderie à l'aide de la caméra intégrée - Accessoires : table d'extension et cadres à plat - Logiciel pour broderie - Formation pour la prise en main de la machine et du logiciel | 1 | | |
| | | TOTAL H.T. | | |
| | | TVA : 20.00 % | | |
| | | MONTANT T.T.C. | | |

A

Le

Signature et cachet de la société.